

## Appel à communications

### 41<sup>e</sup> colloque annuel *Recherche comptable contemporaine (RCC)*

**Montréal, Québec, Canada**

**UQÀM et Université McGill**

**Vendredi 23 octobre–samedi 24 octobre 2026**

(ainsi que le consortium des doctorant(e)s et des jeunes professeur(e)s le jeudi 22 octobre 2026)

*Recherche comptable contemporaine (RCC)* est unique à bien des égards. Il s'agit de la seule revue « canadienne » classée au Financial Times 50 (FT50), mais elle est véritablement internationale en termes d'auteurs, de lectorat et d'influence. *RCC* est synonyme d'excellence, de diversité et d'impact. Parmi les principales revues comptables, elle publie certaines des recherches les plus diversifiées sur le plan méthodologique et substantiel dans ce domaine, couvrant l'ensemble des rôles que joue la comptabilité sur les marchés, dans les organisations et dans la société.

Nous vous invitons à soumettre votre manuscrit au 41<sup>e</sup> colloque *RCC*. Nous acceptons les recherches de haute qualité sur tous les sujets liés à la comptabilité, à condition qu'elles reflètent l'application rigoureuse d'une méthode bien alignée. Le colloque se tiendra dans la ville multiculturelle de Montréal, fondée en 1642, et continuera de célébrer la diversité et l'innovation de *RCC*. Il aura lieu à l'Université du Québec c Montréal (UQÀM) et à l'Université McGill.

### Processus de soumission

Les soumissions au colloque sont des **soumissions à *RCC*** et doivent suivre les processus de soumission de *RCC*. Lorsque vous soumettez votre manuscrit via le système en ligne, choisissez le type d'article « **Colloque 2026 *RCC*** ». Les frais de soumission pour les articles du colloque, payables par carte VISA ou MasterCard, sont les mêmes que les frais de soumission pour les soumissions régulières à *RCC*. Les soumissions au colloque *RCC* ne sont acceptées qu'en anglais.

**Date limite :** Les soumissions doivent être reçues dans la plateforme Editorial Manager de *RCC* au plus tard à **16 h 59 HAE le 1<sup>er</sup> avril 2026**.

Les manuscrits qui ne sont pas acceptés pour le colloque et les soumissions reçues après la date limite seront traités comme des soumissions régulières à *RCC*. Les manuscrits acceptés pour le colloque sont généralement publiés dans *RCC* ; toutefois, la décision finale concernant chaque manuscrit sera prise dans le cadre du processus d'examen normal de la revue. Les auteurs seront informés de la décision initiale concernant leur soumission au colloque d'ici la fin juillet 2026.

*Les soumissions devraient être adressées au :*

Professeur **Anup Srivastava**

Rédacteur en chef, *Recherche comptable contemporaine (RCC)*

*Les questions concernant le processus de soumission doivent être adressées à :*

Mme Judy Tran, bureau de *RCC* à [car@caaa.ca](mailto:car@caaa.ca)